

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mathieu Béliveau

<https://www.cadre21.org/membres/c66b7c1f89cb670e9a14088f>

Date d'obtention : 2023-09-07 16:08:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important d'accueillir le jeune qui est victime sans la juger. De recueillir uniquement les informations que la grille d'évaluation demande et ne jamais tenter de voir les photos ou images, car il s'est criminelle. Aussi, si nous avons un doute sur la démarche à suivre, il faut se fier à la trousse d'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je connais les limites maintenant de l'intervention que je peut faire, soit recueillir les informations de la part de la victime et les mettre dans la grille d'évaluation. Je sais aussi un peu plus quand la police doit être mis au courant de la situation. Je vais aussi plus rapidement confisqué les cellulaires des jeunes pour éviter la propagation des images.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Au respect de leur vie privé, car il faut pas que mon intervention viennent revictimiser le jeune. Aussi, je vais limiter mes questions au questions qui son fournie dans la trousse pour compléter mon intervention. Aussi, je vais mettre les parents au courant de chaque étape que nous faisons avec leur enfant.